

## Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide FONCT\_ECONOMIQUE

Opération	01P0900005 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P090E25 - EPFS-D-Occupation du domaine public

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00649-01	12283 - AMICALE DES CUISINIERS DE COTE D OR	15 AVENUE MARECHAL FOCH HOTEL RESTAURANT CAMPANILE	21000 DIJON	subvention fonctionnement pour l'année 2020 y compris sa participation à la foire gastronomique et au marché de la truffe	12 050,00	2 000,00	1 500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00768-01	19148 - UNION COMMERCIALE DE LA RUE DES FORGES	42 RUE DES FORGES	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 destinée à la finalisation de la décoration de la rue	5 850,00	2 000,00	1 500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00802-01	179 - GODRANS VILLAGE	PLACE JEAN BOUHEY CCI DE DIJON	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 y compris l'organisation de diverses animations	7 150,00	2 000,00	1 500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	3		Montant	4 500,00	

Opération	01P0900005 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P090E25 - EPFS-D-Occupation du domaine public

Libellé du Type d'aide PROJETS\_ECONOMIQUES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00685-01	10149 - ASS DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DU TOURISME RURAL COTE D OR	1 RUE DES COULOTS CHAMBRE D AGRICULTURE DE COTE D OR	21110 BRETENIERE	pour développer les circuits courts et les produits locaux et dynamiser le rapprochement avec les consommateurs	77 850,00	13 000,00	13 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention d'objectifs et de moyens dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1			13 000,00	

## Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide PROJETS\_RI

Opération	01P095O001 - Actions européennes et internationales
AP/EPCP	01P095E07 - EPFS-D-Actions européennes et internationales

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00594-01	208 - OMBRADIPETER	21 RUE DE LORRAINE CHEZ MADAME MONIQUE SERNA	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	9 083,00	4 000,00	3 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00626-01	86 - SCIC L AUTRE BOUT DU MONDE	14 AVENUE JEAN JAURES	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 (complément)	10 800,00	9 000,00	5 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la convention relative au financement d'une association sera devenue exécutoire.
2020 - 00651-01	3537 - CLUB UNESCO DE DIJON ET DES ENVIRONS AMITIE SANS FRONTIERES	17 RUE DE LA RAFFINERIE	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 (complément)	1 300,00	1 050,00	550,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00659-01	332 - ADEXPRA RADIO DIJON CAMPUS	ESPLANADE ERASME UNIVERSITE DE BOURGOGNE	21078 DIJON CEDEX	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 (complément)	6 185,00	4 500,00	4 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00697-01	24154 - LE TACHE PAPIER ATELIER ET GALERIE	27 BIS RUE D AHUY	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 (complément)	1 073,65	1 000,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la convention relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00701-01	21702 - CONFRERIE DE LA MOUTARDE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE CC3	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	2 546,00	1 900,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00713-01	295 - MEDIA MUSIC ASSOCIATION	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE N5	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 (complément)	3 000,00	2 000,00	1 500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la convention relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00765-01	393 - OFFICE DES PERSONNES AGEES DE DIJON OPAD	COUR DU CARON	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 (complément)	1 200,00	1 200,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la convention relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00791-01	296 - CERCLE D AMITIE DIJON MAYENCE	2 RUE DES CORROYEURS BOITE GG3	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	4 750,00	4 000,00	800,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00798-01	21034 - LES JEUNES EUROPEENS DIJON	14 AVENUE VICTOR HUGO CYCLE EST EUROPEEN DE SCIENCES PO	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	1 640,00	500,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00812-01	9766 - LES MOUSQUETEXTES	43 RUE JEANNIN	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	500,00	500,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	11		Montant	17 350,00	

## Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide FONCT\_RI

<b>Opération</b>	01P095O001 - Actions européennes et internationales
<b>AP/EPCP</b>	01P095E07 - EPFS-D-Actions européennes et internationales

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 01139-01	3455 - FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES	27 RUE SAINT GUILLAUME	75341 PARIS CEDEX 07	pour le soutien des "projets collectifs" et des associations étudiantes durant l'année universitaire 2019/2020	5 000,00	5 000,00	5 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que l'avenant n° 3 à la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens n° 15-462 du 18 septembre 2014 sera devenu exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	5 000,00	

Opération	01P096O001 - Soutien à l'enseignement supérieur
AP/EPCP	01P096E06 - EPFS-D-Accueil étudiants

Libellé du Type d'aide AUTRES\_SUB

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 01140-01	3455 - FONDATION NATIONALE SCIENCES POLITIQUES	27 RUE SAINT GUILLAUME	75341 PARIS CEDEX 07	pour l'accueil d'élèves étrangers durant l'année universitaire 2019/2020	27 360,00	27 360,00	27 360,00	Cette aide financière sera mandatée dès que l'avenant n° 3 à la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens n° 15-462 du 18 septembre 2014 sera devenu exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	27 360,00	

## Annexe au rapport

Opération	01P055O001 - Soutien associations secteur patrimoine
AP/EPCP	01P055E02 - EPFD-S Associations secteur patrimoine

Libellé du Type d'aide MANIF\_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 01001-01	33509 - AMIS DE LA BIBLIOTHEQUE DIOCESAINE GUSTAVE BARDY	9 BOULEVARD VOLTAIRE	21000 DIJON	pour la publication d'un livre sur l'église Notre-Dame de Dijon	25 000,00	2 000,00	2 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	2 000,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
  - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

<b>Opération</b>	01P060O001 - Soutien au secteur musique
<b>AP/EPCP</b>	01P060E26 - EPFS-D Soutien aux associations

Libellé du Type d'aide FONCT\_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00966-01	320 - SOCIETE MUNICIPALE LES TROMPETTES DIJONNAISES	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE A3	21000 DIJON	subvention complémentaire de fonctionnement pour l'année 2020 destinée aux cérémonies patriotiques	21 000,00	400,00	400,00	Cette aide sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	400,00	

Opération	01P060O003 - Soutien au secteur théâtre
AP/EPCP	01P060E26 - EPFS-D Soutien aux associations

Libellé du Type d'aide MANIF\_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00774-01	4892 - THEATRE DES MONSTRES	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE L9	21000 DIJON	pour la création du spectacle intitulé "Esprits de Bêtes"	71 460,00	6 000,00	4 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 01000-01	10386 - ARMO CIE JEROME THOMAS	7 ALLEE DE SAINT NAZAIRE	21000 DIJON	pour l'implantation du cirque Lili au CHS La Chartreuse	58 066,00	12 000,00	8 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAUX			Nombre de dossiers	2		Montant	12 000,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.



<b>Opération</b>	01P060O004 - Soutien secteur pluridisciplinaire
<b>AP/EPCP</b>	01P060E26 - EPFS-D Soutien aux associations

Libellé du Type d'aide MANIF\_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00711-01	21988 - VILL ART	15 RUE FRANCOIS RODIER	21700 VILLARS FONTAINE	pour l'organisation du festival "Street Art on the Roc", du 16 au 23 août 2020	493 000,00	1 000,00	800,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	800,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
  - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

<b>Opération</b>	01P066O002 - Soutien Arts Plastiques Divers
<b>AP/EPCP</b>	01P066E04 -- EPFS-D- Soutien secteur arts visuels

Libellé du Type d'aide MANIF\_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00973-01	33496 - RE ACT	20 RUE MONGE	21000 DIJON	pour la réalisation d'une sculpture par la designer Eunyong Lee	1 000,00	1 000,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	1 000,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
  - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

<b>Opération</b>	01P066O004 - Soutien au secteur cinéma et audiovisuel
<b>AP/EPCP</b>	01P066E04 - EPFS-D-Soutien secteur arts visuels

Libellé du Type d'aide MANIF\_CULTURE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00955-01	27700 - CINECYCLO	1 ALLEE LUCIEN HERARD RESIDENCE ENVERS BEAUDELAIRE	21000 DIJON	pour les projections trimestrielles cinéma-vélo	1 600,00	1 300,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	1 000,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
  - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

## Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide PROJETS\_EDUCATIFS

Opération	01P117O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P117E35 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00650-01	487 - UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	MAISON DE L UNIVERSITE	21078 DIJON CEDEX	pour les activités de la Chaire UNESCO au titre de l'année 2020	112 000,00	8 300,00	8 300,00	Ces aides financières seront mandatées dès que l'avenant n° 4 à la convention d'objectifs et de moyens GDCV2015-137 du 3 décembre 2015 sera devenu exécutoire.
2020 - 00664-01	487 - UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	MAISON DE L UNIVERSITE	21078 DIJON CEDEX	Experimentarium - Nuit Européenne des Chercheurs - Experimentarium Nomade - Résidence scientifique	21 000,00	9 000,00	6 500,00	
2020 - 00747-01	30007 - AVENIR SANTE	Ter 36 RUE JEANNIN	21000 DIJON	pour la conduite d'actions de prévention en direction des étudiants sur différents thèmes	2 196 083,00	8 000,00	2 000,00	Ces aides financières seront mandatées selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00968-01	27533 - LA COLLECTE LOCALE DES ARCHIVES CINEMATOGRAPHIQUES	27 rue Parmentier	21000 DIJON	pour l'organisation de l'exposition "Un scientifique au coeur de l'Innovation : Etienne-Jules Marey"	1 763,00	500,00	500,00	
2020 - 01006-01	487 - UNIVERSITE DIJON BOURGOGNE	MAISON DE L UNIVERSITE	21078 DIJON CEDEX	pour la conduite de l'action "Ecoliers d'aujourd'hui, Etudiants de demain à l'UB"	5 000,00	5 000,00	2 300,00	
TOTAUX			Nombre de dossiers	5		Montant	19 600,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

<b>Opération</b>	01P117O002 - Soutien aux associations
<b>AP/EPCP</b>	01P117E35 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

Libellé du Type d'aide PROJETS\_EDUCATIFS

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00980-01	16588 - COMPAGNIE NOVA	35 RUE DEVOSGES CHEZ MONSIEUR SEBASTIN UETTWILLER	21000 DIJON	présentation du spectacle "Tartaruga" en faveur de la petite enfance et moins de 3 ans scolarisés	2 050,00	2 000,00	2 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	2 000,00	

Cette aide financière sera mandatée selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
  - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

<b>Opération</b>	01P121O003 - Subvention Caisse des Ecoles
<b>AP/EPCP</b>	01P121E05 - EPFS-D-Aide aux Familles

Libellé du Type d'aide FONCT\_EDUCATION

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00027-01	11460 - CAISSE DES ECOLES DE DIJON	PLACE DE LA LIBERATION CS 73310	21033 DIJON CEDEX	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	418 014,00	50 000,00	50 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention de financement dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	50 000,00	

## Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide PROJETS\_SOCIAL

Opération	01P125O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P125E23 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00932-01	86 - SCIC L AUTRE BOUT DU MONDE	14 AVENUE JEAN JAURES	21000 DIJON	pour l'organisation d'une soirée, dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire	6 200,00	5 000,00	2 600,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention de financement dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
TOTAUX	Nombre de dossiers			1	Montant		2 600,00	

## Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide FONCT\_ENFANCE

Opération	01P117O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P117E35 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00804-01	36 - LA P TITE FAC	RUE CLAUDE LADREY	21078 DIJON CEDEX	pour les actions d'éveil culturel, de motricité et de médiation animale et intergénérationnelle	2 041,37	1 891,00	1 891,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	1		Montant	1 891,00	



## Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide FONCT\_SPORT

Opération	01P133O003 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P133E07 - EPFS-D-Soutien financier secteur sportif

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00642-01	26544 - BURGUNDY NORDIC WALKING	46 AVENUE MARBOTTE RESIDENCE VAN GOGH	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 y compris l'organisation de manifestations récurrentes	3 032,06	800,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00683-01	25637 - ACADEMIE D ECHECS PHILIDOR	9 B RUE DES MOULINS	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 y compris l'organisation de manifestations récurrentes	54 500,00	2 500,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers	2		Montant	1 500,00	

Opération	01P133O003 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P133E07 - EPFS-D-Soutien financier secteur sportif

Libellé du Type d'aide MANIF\_SPORTIVES

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00603-01	485 - DIJON UNIVERSITE CLUB ATHLETISME	19 RUE EDGAR FAURE MAISON DES SPORTS DE L UNIVERSITE	21078 DIJON CEDEX	pour l'organisation de la demi-finale des championnats de France de Cross-country, le 16 février 2020	10 650,00	2 500,00	2 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 1 de la convention d'objectifs et de moyens n° 18-044 du 16 janvier 2018 dès que celui-ci sera devenu exécutoire.
2020 - 00709-01	25880 - BILLARD CLUB DIJONNAIS	5 RUE ERNEST CHAPUT	21000 DIJON	pour l'organisation de diverses manifestations, du 5 au 11 juillet 2020	7 110,00	4 710,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00924-01	443 - CERCLE HIPPIQUE DIJONNAIS	1 RUE SAINT VINCENT DE PAUL	21000 DIJON	pour l'organisation d'un concours de saut d'obstacle, les 10 et 11 octobre 2020	16 674,00	4 058,00	4 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
2020 - 00927-01	11696 - LIGUE BOURGOGNE FRANCHE COMTE DU SPORT UNIVERSITAIRE	BP 27877 CAMPUS UNIVERSITAIRE MONTMUZARD	21078 DIJON CEDEX	pour l'organisation des championnats de France universitaire de cross-country, le 3 décembre 2020	6 500,00	1 000,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00951-01	302 - LES DISCJONCTES	26 RUE DU RESERVOIR	21240 TALANT	pour l'organisation de la neuvième édition du tournoi féminin d'ultimate, en novembre 2020	3 700,00	2 000,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00952-01	18972 - DIJON SINGLETRACK	32 BOULEVARD REMBRAND CHEZ MONSIEUR VINCENT LECLERC	21000 DIJON	pour l'organisation du raid MouflonMan, le 4 octobre 2020	14 255,00	3 000,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00957-01	49 - ASPTT DIJON	24 RUE FRANCOIS MITTERRAND CENTRE SPORTIF DU GRAND DIJON	21850 ST APOLLINAIRE	pour l'organisation du tournoi international de futsal, les 8 et 9 février 2020 (complément)	35 941,00	6 000,00	4 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 2 de la convention d'objectif et de moyens n° 18-119 du 25 janvier 2018 dès que celui-ci sera devenu exécutoire.
2020 - 00960-01	302 - LES DISCJONCTES	26 RUE DU RESERVOIR	21240 TALANT	pour sa participation à l'European Ultimate Indoor Club Championships Herning au Danemark	6 472,00	2 000,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAUX			Nombre de dossiers	8		Montant	14 000,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,

- le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

## Annexe au rapport

Libellé du Type d'aide INVES\_SOCIAL

Opération	01P1250002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P125E22 - EPIS-D-Frais pilotage des missions

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00305-01	19703 - CROIX ROUGE FRANCAISE DELEGATION DE COTE D OR	9 BOULEVARD DU CHAMP AUX METIERS	21800 QUETIGNY	pour l'acquisition de tentes destinées aux Dispositifs Prévisionnels de Secours	10 763,00	2 000,00	2 000,00	Ces aides financières seront mandatées sur présentation des justificatifs des dépenses réalisées.
2020 - 00595-01	195 - VOIR ENSEMBLE GROUPE DE COTE D OR	226 RUE D AUXONNE	21000 DIJON	pour l'acquisition d'une table de showdown (tennis de table adapté pour déficients visuels)	3 480,00	1 600,00	1 500,00	
2020 - 00670-01	483 - SECOURS POPULAIRE FRANCAIS FEDERATION DE COTE D OR	15 RUE DE LA BROT	21000 DIJON	pour le renouvellement de son parc informatique	15 252,00	5 000,00	5 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à l'avenant n° 1 de la convention d'objectifs et de moyens n° 19-065 du 11 janvier 2019 dès que celui-ci sera devenu exécutoire.
2020 - 00805-01	10545 - ZOOTHERAPIE DE COTE D OR	FERME DE TAVANNE	21560 ARC SUR TILLE	pour l'acquisition de divers matériels et la mise en conformité des locaux	7 327,00	7 327,00	3 700,00	Cette aide financière sera mandatée sur présentation des justificatifs des dépenses réalisées.
TOTAUX			Nombre de dossiers	4			18 500,00	

Opération	01P125O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P125E23 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

Libellé du Type d'aide FONCT\_SOCIAL

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de l'ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00016-01	203 - AMICALE DES DUCS DE BOURGOGNE	4 IMPASSE PAUL CEZANNE	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	4 347,00	300,00	300,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00054-01	29 - FRANCE BENEVOLAT COTE D OR	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE V3	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	33 950,00	250,00	250,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00056-01	11933 - SERVICE D ACTION SOCIALE DES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS SASTI	10 RUE CHARLES DE VERGENNES	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	356 700,00	2 000,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00073-01	165 - ASS DEPARTEMENTALE DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D ORPHELINS	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE H10	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	3 280,00	160,00	100,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00076-01	21020 - RECHERCHE ACTIVE ET HUMANISTE SUR LA VIOLENCE REAHVI	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE GG6	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 y compris l'organisation d'actions de sensibilisation	53 786,00	3 000,00	1 300,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00082-01	353 - DEPENDANCES 21	60 F AVENUE DU 14 JUILLET	21300 CHENOVE	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	45 675,00	1 000,00	630,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00084-01	200 - ASSOCIATION DES USAGERS ET AMIS CENTRE SOCIAL DU PARC LE TEMPO	21 RUE MAURICE RAVEL	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 destinée à l'organisation de diverses sorties des familles	3 810,00	600,00	450,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00091-01	358 - PLURADYS	3 D RUE ERNEST LORY RESIDENCE LES ROCHES D OR	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 y compris l'organisation d'un colloque, de la journée des Dys et d'activités sports adaptés	472 850,00	4 000,00	1 500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00101-01	362 - ASS SPORTIVE EDUCATIVE POUR HANDICAPES MENTAUX	10 RUE EN COUBLANC	21850 ST APOLLINAIRE	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	9 520,00	800,00	700,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00103-01	13398 - BOUGER ENSEMBLE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE S3	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	45 400,00	1 500,00	1 275,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00111-01	22528 - AMICALE DES ANCIENS DE VOLTAIRE RENE PELLIER	27 BOULEVARD VOLTAIRE	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	8 870,00	210,00	200,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00119-01	276 - CONTACT COTE D OR	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE EE10	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	3 240,00	300,00	300,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00120-01	148 - LES YEUX EN PROMENADE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE GG1	21068 DIJON CEDEX	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	11 919,60	1 000,00	600,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.

2020 - 00127-01	3380 - CLUB SAINT MICHEL	35 RUE PASTEUR	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	1 600,00	400,00	100,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00128-01	291 - LES MUTILES DE LA VOIX DE BOURGOGNE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE L5	21068 DIJON CEDEX	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	24 982,00	300,00	300,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00131-01	370 - ACCUEIL RECHERCHE ECOUTE ADOLESCENT	37 RUE DE LONGVIC	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	48 710,00	6 000,00	4 500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00135-01	16 - ALCOOL ASSISTANCE COTE D OR	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE E1	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	174 025,00	1 200,00	630,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00158-01	75 - ASSOCIATION SOCIO CULTURELLE ET SPORTIVE DU CENTRE SOCIAL BALZAC	25 RUE BALZAC	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	4 060,00	300,00	300,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00163-01	229 - ASSOCIATION DES FAMILLES DIJONNAISES	2 RUE DES CORROYEURS BOITE A1	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	77 077,00	2 000,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00165-01	3311 - HABITAT ET HUMANISME COTE D OR	14 BOULEVARD BACHELARD	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	279 441,00	4 000,00	2 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00178-01	54 - RELAIS ENFANTS PARENTS BOURGOGNE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE Y8	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	44 370,00	1 000,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00179-01	81 - BINOME 21	29 RUE DE BELLEVUE	21121 FONTAINE LES DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	199 079,00	20 000,00	13 150,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention d'objectifs et de moyens n° 18-126 du 14 février 2018.
2020 - 00198-01	21715 - SOS REFOULEMENT	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE TT10	21068 DIJON CEDEX	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	24 115,00	4 000,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00219-01	215 - ASSOCIATION GENERALE DES INTERVENANTS RETRAITES DE COTE D OR	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE K8	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	19 850,00	1 200,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00231-01	341 - COMITE DE COTE D OR POUR L UNICEF	10 RUE VAILLANT	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	65 523,00	1 600,00	1 600,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00236-01	462 - LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME L ANTISEMITISME SECTION DIJON	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE A6	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	9 220,00	2 500,00	1 460,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00238-01	23160 - FEDERATION NATIONALE ACCIDENTES TRAVAIL HANDICAPE SECTION DE DIJON	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE G8	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	7 590,00	800,00	300,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.

2020 - 00241-01	461 - LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES 21 LSR	7 PLACE JACQUES PREVERT	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	128 020,00	1 000,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00284-01	412 - ASS NATIONALE DE PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE ANPAA	1 RUE DU DAUPHINE IMMEUBLE STRATEGIE	21121 FONTAINE LES DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	1 289 697,00	1 400,00	1 100,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00342-01	10 - CIMADE GROUPE DE DIJON	14 BOULEVARD DE BROSSES	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	11 835 821,00	7 000,00	5 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00368-01	310 - ASSOCIATION DIJONNAISE ENTRAIDE FAMILLES OUVRIERES ADEFO	31 RUE AUGUSTE BLANQUI FOYER BLANQUI	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	785 940,00	14 000,00	13 700,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00422-01	474 - UNE ALTERNATIVE A LA VIOLENCE CONJUGALE ET FAMILIALE	9 rue du Plein de Pouilly	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	88 100,00	3 000,00	1 700,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00454-01	456 - JUMEAUX ET PLUS 21	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE P7	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	3 363,00	200,00	200,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00455-01	479 - HUNTINGTON ESPOIR GRAND EST	5 RUE DE LA CHAUMIERE CHEZ MONSIEUR JOEL CASTELLA	21240 TALANT	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	50 550,00	1 500,00	200,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00459-01	213 - LES BLOUSES ROSES ANIMATION LOISIRS A L HOPITAL COMITE DE DIJON	25 RUE DES FRERES MONTGOLFIER	21300 CHENOVE	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	40 478,00	1 000,00	500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00462-01	14380 - ASS NATIONALE DES VISITEURS DE PRISON SECTION COTE D OR	40 BOULEVARD CARNOT	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 y compris la formation des visiteurs de prison	1 100,00	800,00	800,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00463-01	32038 - MOUVEMENT AGIR TOUS POUR LA DIGNITE QUART MONDE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE LL9	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	7 958,60	800,00	200,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00512-01	25879 - ADEPAPE COTE D OR	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE XX9	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	46 450,00	4 000,00	2 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00518-01	186 - ADAPEI 21	6 RUE DE LA RESISTANCE	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	67 376,27	2 000,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00638-01	3012 - LE COURRIER DE BOVET DELEGATION BOURGOGNE FRANCHE COMTE	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE BB6	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	2 750,00	300,00	300,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00655-01	3711 - LIGUE DES DROITS DE L HOMME ET DU CITOYEN SECTION DE DIJON	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE BB7	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	3 650,00	500,00	450,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.

2020 - 00690-01	360 - GRESILLES NOUVEAU SOUFFLE	3 RUE JEAN XXIII CENTRE SOCIAL DES GRESILLES	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	13 453,00	2 600,00	2 500,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00695-01	5250 - CLUB DU SUZON	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE WW10	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	15 750,00	600,00	400,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
2020 - 00771-01	235 - UNAFAM SECTION DE COTE D OR	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE K4	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020	41 800,00	500,00	300,00	Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.
TOTAUX			Nombre de dossiers		44	Montant	67 295,00	

Opération	01P125O002 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P125E23 - EPFS-D-Frais pilotage des missions

Libellé du Type d'aide PROJETS\_SOCIAL

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00041-01	31864 - TRACES DE VIES	23 AVENUE GEORGES POMPIDOU ESPACE SANTE DOLE NORD JURA	39100 DOLE	pour la réalisation du projet "La Petite Fabrique de Héros"	4 460,00	4 000,00	1 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00087-01	13237 - FAMILLES ET AMIS DE LA MAISON SAINT PHILIBERT	5 RUE DU MOUTON	21000 DIJON	pour la mise en place d'une boutique en faveur des résidents	845,00	700,00	350,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00122-01	282 - ASSOCIATION NATIONALE POUR LES ENFANTS INTELLECTUELLEMENT PRECOCES	8 RUE DU PONT DE FER MAISON DE QUARTIER DES AUBEPINS	71100 CHALON SUR SAONE	pour l'organisation d'une sortie espace game et d'un atelier de percussions	520,00	200,00	115,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00199-01	287 - LES CHOUETTES DU COEUR	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE FF10	21000 DIJON	pour la réalisation du projet de reconnaissance "Chouette thérapie"	81 455,00	2 000,00	1 500,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00274-01	242 - SOC D ENTRAIDE ET D ACTION PSYCHOLOGIQUE SEDAP	6 AVENUE JEAN BERTIN	21000 DIJON	pour le dispositif "Travail Alternatif Payé à la Journée" (TAPAJ) (année 2020)	90 500,00	22 500,00	18 000,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités prévues à la convention relative au financement d'une association dès que celle-ci sera devenue exécutoire.
2020 - 00618-01	126 - AMICALE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS DE DIJON	26 RUE DU TRANSVAAL	21000 DIJON	pour l'organisation d'un bal, le 13 juillet 2020	35 000,00	8 000,00	820,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 00704-01	21715 - SOS REFOULEMENT	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE TT10	21068 DIJON CEDEX	pour la réalisation d'actions socio-culturelles à destination des familles migrantes	4 500,00	1 500,00	1 450,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
2020 - 01009-01	23160 - FEDERATION NATIONALE ACCIDENTES TRAVAIL HANDICAPE SECTION DE DIJON	2 RUE DES CORROYEURS MAISON DES ASSOCIATIONS BOITE G8	21000 DIJON	pour l'organisation d'infos café	1 500,00	1 500,00	300,00	Cette aide financière sera mandatée selon les modalités de versement figurant en bas du présent tableau.
TOTAUX			Nombre de dossiers	8		Montant	23 535,00	

Ces aides financières seront mandatées selon l'échéancier suivant :

- 80 % dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire,
  - le solde, qui s'élèvera au maximum à 20 % du montant de la subvention accordée, au vu du résultat qui se dégagera du bilan financier définitif de l'action qui devra être transmis par l'association à l'issue de sa réalisation.
- En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.



## Annexe au rapport

Opération	01P114O003 - Soutien aux associations
AP/EPCP	01P114E12 - EPFS-D-Ecologie urbaine

Libellé du Type d'aide FONCT\_ECOLOGIE

N° de ligne de dossier	Nom Bénéficiaire	Adresse Bénéficiaire	Code postal/Commune Bénéficiaire	Description de ligne de dossier	Budget ou dépenses réalisées ou coût opération	Montant demandé	Montant subvention	Observations
2020 - 00207-01	26365 - LA RECYCLADE	8 RUE JEAN BEGAT	21000 DIJON	subvention de fonctionnement pour l'année 2020 destinée au développement de la recyclerie	183 200,00	7 000,00	4 000,00	
TOTAUX	Nombre de dossiers			1	Montant		4 000,00	

Cette aide financière sera mandatée dès que la délibération relative à l'attribution de subventions sera devenue exécutoire.



# MAIRIE DE DIJON

## PALAIS DES ÉTATS DE BOURGOGNE

### CONVENTION de FINANCEMENT

Année 2020

Entre, d'une part,

La VILLE DE DIJON, représentée par Madame Zladana ZIVKOVIC, Adjointe déléguée à l'Europe, aux Relations internationales, au Tourisme et aux Congrès et Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM, Adjointe déléguée au Logement et à la Politique de la Ville, dûment habilitées par délibération du Conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

et d'autre part,

La SCIC L'AUTRE BOUT DU MONDE, représentée par son Président, Monsieur Benjamin MAGNEN, société coopérative d'intérêt collectif, dont les statuts ont été déposés au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon en 2013 et dont le siège est situé 14 avenue Jean Jaurès à Dijon (21000),

#### ATTENDU

qu'aux termes de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001, l'attribution d'une subvention à un organisme de droit privé doit être formalisée par une convention dès lors que le montant annuel de subventions atteint la somme de 23 000 €.

#### Il est convenu ce qui suit :

##### **Article 1 : Objet de la convention**

Par la présente convention, la Ville de Dijon s'engage à attribuer à la SCIC L'AUTRE BOUT DU MONDE /

- une subvention complémentaire de fonctionnement,
- une subvention destinée à financer l'organisation d'une soirée dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire en novembre 2020.

##### **Article 2 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année 2020.

##### **Article 3 : Montant des subventions**

La subvention attribuée s'élève à la somme totale de 7 600 €, répartie comme suit :

- . 5 000 € pour la subvention complémentaire de fonctionnement,
- . 2 600 € pour la subvention dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire 2020.

#### **Article 4 : Modalités de versement des subventions**

Les subventions seront mandatée selon l'échéancier suivant :

- pour la subvention complémentaire de fonctionnement :

. en totalité dès que la présente convention sera devenue exécutoire

- pour la subvention dans le cadre du mois de l'Economie Sociale et Solidaire :

. 80%, soit 2 080 €, dès que la présente convention sera devenue exécutoire,

. le solde (20%), soit 520 €, au vu de la transmission par la SCIC L'AUTRE BOUT DU MONDE à la Direction des Finances, du bilan financier définitif et du bilan qualitatif de l'action.

En cas d'excédent dégagé par la SCIC sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

Les subventions seront créditées sur le compte de la SCIC L'AUTRE BOUT DU MONDE selon les procédures comptables en vigueur.

#### **Article 5 : Conditions d'utilisation des subventions**

La SCIC L'AUTRE BOUT DU MONDE s'engage à utiliser les subventions conformément à son projet associatif et à l'objet défini à l'article 1.

Dans le cas contraire, la Ville pourra ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées, la suspension des subventions ou la diminution de leur montant.

#### **Article 6 : Avenant**

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé par la Ville et la SCIC L'AUTRE BOUT DU MONDE.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

Fait à Dijon, le

Pour la VILLE DE DIJON,  
L'Adjointe déléguée à l'Europe, aux Relations  
internationales, au Tourisme et aux Congrès,

Pour la VILLE DE DIJON,  
L'Adjointe déléguée au Logement et à la  
Politique de la Ville,

Zladana ZIVKOVIC

Nuray AKPINAR-ISTIQUAM

Pour la SCIC L'AUTRE BOUT DU MONDE,  
Le Président,

Benjamin MAGNEN



**MAIRIE DE DIJON**  
PALAIS DES ÉTATS DE BOURGOGNE

**CONVENTION annuelle**  
**relative au FINANCEMENT d'une ASSOCIATION**

**Année 2020**

Entre, d'une part,

La VILLE DE DIJON, représentée par Madame Zladana ZIVKOVIC, Adjointe déléguée à l'Europe, aux Relations internationales, au Tourisme et aux Congrès, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

et d'autre part,

L'association MEDIA MUSIC ASSOCIATION, représentée par son Président, Monsieur Jacques PARIZE, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont les statuts ont été déposés à la Préfecture de la Côte-d'Or en 1985 et dont le siège est situé à la Maison des Associations, Boîte N5, 2 rue des Corroyeurs à Dijon (21000),

**ATTENDU**

qu'aux termes de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001, l'attribution d'une subvention à un organisme de droit privé doit être formalisée par une convention dès lors que le montant annuel de subventions atteint la somme de 23 000 €.

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet de la convention**

Par la présente convention, la Ville de Dijon s'engage à attribuer à MEDIA MUSIC ASSOCIATION, une subvention complémentaire de fonctionnement.

**Article 2 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année 2020.

**Article 3 : Montant de la subvention**

La subvention complémentaire s'élève à la somme de 1 500 €.

**Article 4 : Modalités de versement de la subvention**

La subvention complémentaire sera mandatée en totalité dès que la présente convention sera devenue exécutoire.

Elle sera créditée sur le compte de MEDIA MUSIC ASSOCIATION selon les procédures comptables en vigueur.

**Article 5 : Conditions d'utilisation de la subvention**

MEDIA MUSIC ASSOCIATION s'engage à utiliser la subvention conformément à son projet associatif et à l'objet défini à l'article 1.

Dans le cas contraire, la Ville pourra ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant.

**Article 6 : Avenant**

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé par la Ville et MEDIA MUSIC ASSOCIATION.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

Fait à Dijon, le

Pour la VILLE DE DIJON,  
L'Adjointe déléguée à l'Europe, aux Relations  
internationales, au Tourisme et aux Congrès,

Pour MEDIA MUSIC ASSOCIATION,  
Le Président,

Zladana ZIVKOVIC

Jacques PARIZE



**MAIRIE DE DIJON**  
**PALAIS DES ÉTATS DE BOURGOGNE**

**CONVENTION annuelle**  
**relative au FINANCEMENT d'une ASSOCIATION**

**Année 2020**

Entre, d'une part,

La VILLE DE DIJON, représentée par Madame Zladana ZIVKOVIC, Adjointe déléguée à l'Europe, aux Relations internationales, au Tourisme et aux Congrès, dûment habilitée par délibération du Conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

et d'autre part,

L'O.P.A.D : l'Association des Seniors Dijonnais, représentée par sa Présidente, Madame Lydie PFANDER-MENY, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont les statuts ont été déposés à la Préfecture de la Côte-d'Or en 1974 et dont le siège est situé Cour du Caron à Dijon (21000),

**ATTENDU**

qu'aux termes de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001, l'attribution d'une subvention à un organisme de droit privé doit être formalisée par une convention dès lors que le montant annuel de subventions atteint la somme de 23 000 €.

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet de la convention**

Par la présente convention, la Ville de Dijon s'engage à attribuer à l'O.P.A.D, une subvention complémentaire de fonctionnement.

**Article 2 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année 2020.

**Article 3 : Montant de la subvention**

La subvention complémentaire s'élève à la somme de 500 €.

**Article 4 : Modalités de versement de la subvention**

La subvention complémentaire sera mandatée en totalité dès que la présente convention sera devenue exécutoire.

Elle sera créditée sur le compte de l'O.P.A.D selon les procédures comptables en vigueur.

**Article 5 : Conditions d'utilisation de la subvention**

L'O.P.A.D s'engage à utiliser la subvention conformément à son projet associatif et à l'objet défini à l'article 1.

Dans le cas contraire, la Ville pourra ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant.

**Article 6 : Avenant**

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé par la Ville et l'O.P.A.D.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

Fait à Dijon, le

Pour la VILLE DE DIJON,  
L'Adjointe déléguée à l'Europe, aux Relations  
internationales, au Tourisme et aux Congrès,

Pour l'O.P.A.D,  
La Présidente,

Zladana ZIVKOVIC

Lydie PFANDER-MENY



**MAIRIE DE DIJON**  
**PALAIS DES ÉTATS DE BOURGOGNE**

**CONVENTION de FINANCEMENT**

**Année 2020**

Entre, d'une part,

La VILLE DE DIJON, représentée par Monsieur Franck LEHENOFF, Adjoint délégué à l'Education, la restauration scolaire bio et locale, dûment habilité par délibération du Conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

et d'autre part,

La CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES DE DIJON, représentée par son Président, Monsieur François REBSAMEN, dont le siège est établi à la Mairie de Dijon, place de la libération, BP 1510, 21 033 DIJON CEDEX,

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet de la convention**

Par la présente convention, la Ville de Dijon s'engage à attribuer à la CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES DE DIJON, une subvention de fonctionnement.

**Article 2 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année 2020.

**Article 3 : Montant de la subvention**

La subvention s'élève à la somme de 50 000 €.

**Article 4 : Modalités de versement de la subvention**

La subvention sera mandatée en totalité dès que la présente convention sera devenue exécutoire.

Elle sera créditée sur le compte de la CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES DE DIJON selon les procédures comptables en vigueur.



**Article 5 : Conditions d'utilisation de la subvention**

La CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES DE DIJON s'engage à utiliser la subvention conformément à son projet associatif et à l'objet défini à l'article 1.

Dans le cas contraire, la Ville pourra ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant.

**Article 6 : Avenant**

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé par la Ville et la CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES DE DIJON.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

Fait à Dijon, le

Pour la VILLE DE DIJON,  
L'Adjoint délégué à l'Education, la restauration  
scolaire bio et locale

Pour la CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES  
DE DIJON,  
Le Président,

Franck LEHENOFF

François REBSAMEN



**MAIRIE DE DIJON**  
PALAIS DES ÉTATS DE BOURGOGNE

**CONVENTION**  
**relative au FINANCEMENT d'une ASSOCIATION**

**Année 2020**

Entre, d'une part,

La VILLE DE DIJON, représentée par son Maire en exercice, dûment habilité par délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

Et d'autre part,

La SOCIETE D'ENTRAIDE ET D'ACTION PSYCHOLOGIQUE (SEDAP), représentée par son président, Monsieur Robert RORATO, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont les statuts ont été déposés à la Préfecture de la Côte-d'Or en 1977 et dont le siège est situé 6 avenue Jean Bertin, à Dijon (21000),

**ATTENDU**

qu'aux termes de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001, l'attribution d'une subvention à un organisme de droit privé doit être formalisée par une convention dès lors que le montant annuel de subventions atteint la somme de 23 000 €.

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet de la convention**

Par la présente convention, la Ville de Dijon s'engage à attribuer à la SEDAP une subvention destinée à financer le dispositif TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée).

**Article 2 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue pour l'année 2020.

### **Article 3 : Montant de la subvention**

La subvention attribuée s'élève à la somme de 18 000 €.

### **Article 4 : Modalités de versement de la subvention**

La subvention sera mandatée selon l'échéancier suivant :

. 80 %, soit la somme de 14 400 €, dès que la présente convention sera devenue exécutoire,  
. le solde, soit la somme de 3 600 €, au vu de la transmission par la SEDAP à la Direction des Finances, du bilan financier définitif et du bilan qualitatif de l'action.

En cas d'excédent dégagé par l'association sur l'action réalisée, le solde de la subvention pourra être diminué à hauteur de cet excédent.

La subvention sera créditée sur le compte de la SEDAP selon les procédures comptables en vigueur.

### **Article 5 : Conditions d'utilisation de la subvention**

La SEDAP s'engage à utiliser la subvention conformément à son projet associatif et à l'objet défini à l'article 1.

Dans le cas contraire, la Ville pourra ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant.

### **Article 6 : Avenant**

La présente convention ne pourra être modifiée que par avenant signé par la Ville et la SEDAP.

Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

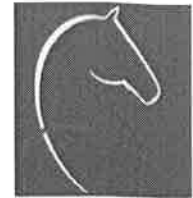
Fait à Dijon, le

Pour la VILLE DE DIJON,  
L'Adjoint délégué aux solidarités, à l'action  
sociale et à la lutte contre la pauvreté,

Pour la SEDAP,  
Le Président,

Antoine HOAREAU

Robert RORATO



**CONVENTION**  
**relative au FINANCEMENT d'une ASSOCIATION**

Entre, d'une part,

La VILLE de DIJON représentée par Madame Claire TOMASELLI, Adjointe déléguée aux Sports, dûment habilitée, par délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020,

Et, d'autre part,

LE CERCLE HIPPIQUE DIJONNAIS, représentée par sa Présidente, Madame Florilène CARPENTIER.

**ATTENDU**

qu'aux termes de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et de son décret d'application n° 2001-495 du 6 juin 2001, l'attribution d'une subvention à un organisme de droit privé doit être formalisée par une convention dès lors que le montant annuel de cette subvention atteint la somme de 23 000 €.

que la Ville de Dijon souhaite étendre ce conventionnement aux associations dont le montant annuel de subvention dépasse la somme de 15 000 € ou comprend l'organisation de manifestations.

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 : Objet de la convention**

Par la présente convention, la Ville de Dijon s'engage à attribuer au CERCLE HIPPIQUE DIJONNAIS, une subvention pour l'organisation d'un concours de saut d'obstacles qui aura lieu les 10 et 11 octobre 2020.

**Article 2 : Montant de l'aide financière**

La subvention attribuée s'élève à 4 000 €.

**Article 3 : Modalités de versement de la subvention**

La subvention sera versée par mandat administratif, à hauteur de 80% dès que la présente convention sera devenue exécutoire et le solde sur présentation du bilan définitif de la manifestation.

**Article 4 : Durée de la convention**

La présente convention est conclue au titre de l'année 2020.

Fait à Dijon, le

L'Adjointe déléguée aux Sports et à l'Olympisme

La Présidente du CERCLE HIPPIQUE  
DIJONNAIS,

Claire TOMASELLI

Florilène CARPENTIER